Bulletin d'information

NOINTOT

NOINTOT

Bulletin d'information
Numéro 125
Juillet 2021
www.nointot.fr

Cathy SOUZEAU quitte NOINTOT

Lors du Conseil municipal du 24 juin 2021, Madame Cathy SOUZEAU, adjointe au Maire a fait part de sa démission d'élue pour un déménagement vers une autre région.

Madame Chantal COURCOT, Maire, l'a remercié pour toutes ses actions menées telles que le CCAS, les activités pour enfants et seniors, le maintien du bureau de Poste, le recensement des concessions du cimetière, la prise de rendez-vous pour la vaccination COVID des seniors qui le souhaitaient et bien d'autres actions communales.

Madame Cathy SOUZEAU sera toujours la bienvenue pour une visite nointotaise.

Sommaire

Dans notre commune

Édito du Maire — page 3
État Civil 2020 — page 4
Remise places de cinéma par le CCAS — page 5
Renforcement réseau électrique
Sécurité incendie
Nids de guêpes ou frelons
Entretien paysager — page 6
Économies d'énergie
Réouverture du café de la commune — page 7
Un nouveau défibrillateur mis à disposition par un habitant de la commune
Remise de calculatrices aux élèves de CM2

Du côté de l'école — pages 8 et 9

Info intercommunale

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal — page 10

Du côté des associations

Judo Club — page 11
Activité Détente, Club amitié, CLN — page 12
JSN - Téléthon - Danse Club — page13

Vie pratique et quotidienne

Lutte contre le bruit — page 14
Ramassage des bacs à déchets
Interdiction des feux de jardin

Détente / Expression

Poême de Bénédicte MEURICE — page 15

Permanence de vos élus :

Madame le Maire et ses adjoints accueillent, **sur rendez-vous**, les administrés qui souhaitent les rencontrer. Il convient de prendre rendez-vous en appelant le secrétariat de Mairie (coordonnées ci-après).

Madame Chantal COURCOT, Maire, le vendredi de 17H00 à 19H00 et le samedi de 9H00 à 11H00
Monsieur Manuel HERRERO, 1er adjoint, le mardi de 17H00 à 19H00
Monsieur Bernard BLONDEL, 2ème adjoint, le jeudi de 17H00 à 19H00

MAIRIE DE NOINTOT – 76210 NOINTOT - Tél. : 02 35 31 83 19 - mail : secretariat@nointot.fr
Secrétaire de mairie :Cécilia BEAUDOIN
Agent d'accueil : Céline LAINE

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8 h 30 - 11 h 00	8 h 30 - 12 h 00	8 h 30 - 12 h 00	8 h 30 - 11 h 00	8 h 30 - 11 h 00
14 h 00 - 19 h 00	Fermé	Fermé	14 h 00 - 19 h 00	14 h 00 - 17 h 30

Édito

Chères Nointotaises, Chers Nointotais

En cette période estivale, je vous souhaite à tous le plaisir de vous retrouver avec votre famille, entre amis après cette très longue période de pandémie. Soyez toujours vigilants et respectez les gestes barrières.

Depuis le 19 janvier 2021, le centre de vaccination des Aulnes de Lillebonne est ouvert 7 jours sur 7 avec une organisation exceptionnelle. Je tiens à remercier tous les acteurs de ce centre : le Centre Hospitalier de Lillebonne, les médecins, les infirmières, les bénévoles, la Ville de Lillebonne, la Croix Rouge, le SDIS, les services de Caux Seine Agglo.

La commune a accompagné les seniors souhaitant un Rendez-Vous sur Doctolib pour la vaccination COVID. Cette action a été très appréciée.

Les enseignants et le personnel communal ont accueilli les enfants dans des conditions particulièrement strictes pendant cette année scolaire.

Le confinement a ralenti la vie du village. Les associations nointotaises ont retrouvé des adhérents fin mai/juin en respectant leur protocole sanitaire. Certaines sont en effet à l'arrêt depuis plus d'un an. Légitiment, elles espèrent que leurs adhérents reviendront, mais cela reste à confirmer. C'est pourquoi, les présidents d'associations ont demandé de renouveler la fête du sport pour faire connaître les activités sportives.

L'ouverture de l'épicerie est une aubaine pour le centre-bourg. Bienvenue à Mme MOUCHARD.

Un pincement au cœur pour notre marché hebdomadaire du jeudi, les exposants se sont succédés mais ne restent pas longtemps car manque de fréquentation. Au moment du confinement, nous étions ravis de les trouver ! Nous avons contact avec un poissonnier et un charcutier.

Les élections départementales et régionales ont connu un très faible taux de participation. Pourtant, ces élections sont des orientations pour les collèges, les lycées, les voiries, les pompiers, les actions sociales et sanitaires, la jeunesse, le sport, la culture, les transports scolaires ….

La fibre optique arrive petit à petit dans le centre-bourg et certains hameaux. Pour savoir, si votre propriété est éligible, veuillez vous connecter sur CONNECT76.fr.

Je vous laisse découvrir les articles de ce bulletin et vous souhaite un bel été à vous tous.

Prenez soin de vous

A bientôt.

Chantal COURCOT, Maire

À noter dans vos agendas :

Repas des aînés : 24 Octobre 2021, sous réserve de contraintes sanitaires.

Fête du sport : 12 Septembre 2021, de 10 à 17h.

État Civil 2020

Mariage	
Nom	Date
AUBER Mathilde Monique Annick et LESTRELIN Clément Bernard Pierre	22 août 2020
BLIN Marie Irène Odette et LE MOALIGOU Nicolas Daniel Pol	12 septembre 2020
LACHEVRE Laurène Monique Huguette et NOBILI Patrice François	24 juillet 2020
LEBORGNE Stéphanie Jeannine Gisèle et TABARE Gilles Joël Guy	12 septembre 2020

Naissance		
Nom	Date	Ville
BOULANT Laïa Sophie Vinciane	13 octobre 2020	Montivilliers
CÔTÉ Eden Arizona	18 février 2020	Lillebonne
DUBOIS Ywen Gaby André	20 février 2020	Lillebonne
FAVREL Emma Rose Romy	29 février 2020	Montivilliers
FREVAL Milann Cédric Thierry Claude	5 juillet 2020	Lillebonne
LECARPENTIER Margot Gabrielle Colette	11 juillet 2020	Lillebonne
PERCHEPIED Mia Léa Jenny	29 août 2020	Montivilliers

Décès	
Nom	Date
ABEGG Michel Jacques Marcel	9 février 2020
DALLET Philippe Gustave	8 octobre 2020
LECOUTRE Henri François	10 mai 2020
PLACE Denise Marcelle Lucienne, Veuve LECUNF	29 décembre 2020
SAINT MARTIN Jean Denis Albert	27 janvier 2020
THORAIN André Jean Fernand	3 juillet 2020

Distribution de places de cinéma

L'équipe CCAS de Nointot, a distribué 199 places de cinéma pour les enfants de la Commune qui se sont inscrits fin 2020.
La place est valable au cinéma de Bolbec pour une durée de 6 mois.
Nous leur souhaitons une excellente séance de cinéma.

Renforcement Electrique

Dans le bulletin de Décembre nous évoquions la fin des travaux électriques route de Mirville. C'est maintenant chose faite. Dans quelques semaines ce sera le tour d'une partie de la rue Neuve et de l'impasse de la Houssaye avec un renforcement électrique et la pose d'un nouveau transformateur. De plus la réfection de la chaussée de l'impasse de la Houssaye va être réalisée.

Sécurité incendie

Deux poteaux incendie ont été installés à proximité de l'impasse de la Mare aux Saules et de la Route de Mirville. Deux autres poteaux sont prévus en périphérie de la ferme de la sucrerie et dans le hameau du Galet.
La rue neuve ne pouvant pas bénéficier de plusieurs bornes pour des contraintes techniques, celle-ci sera dotée de deux cuves de 60m^3 qui seront enterrées.
Après ces travaux le village sera doté de 14 bornes et de 2 cuves enterrées.

Guêpes, Frelons, Contactez la Mairie

Si vous découvrez un nid d'hyménoptères (guêpes, frelons, bourdons…) dans votre propriété, vous devez appeler la mairie au 02.35.31.83.19 pour une demande d'intervention auprès de notre prestataire.

La Mairie prend entièrement à sa charge les frais d'élimination de nids d'hyménoptères dans la commune.

Une convention avec l'entreprise « Destruct Guêpes » a été signée entre les deux parties.

6 Dans notre commune

Entretien paysager

Malgré un printemps pluvieux et froid le personnel d'entretien, aidé par une troisième personne, a procédé à la réalisation de l'aménagement de la placette au centre du bourg, au fleurissement des parterres de la poste, du salon de coiffure, de la fontaine, de la place de la Mairie et a refait les plantations devant la salle polyvalente. Qui dit plantations dit entretien après.

Economies d'énergie

La municipalité a, depuis quelques années, entrepris de réduire ses factures d'énergie.

Après l'isolation, le double vitrage des fenêtres des salles de classe c'est maintenant au tour de l'éclairage. Tous les tubes néon ont été changés par des lampes leds dans les classes maternelles ainsi que la cantine et la Mairie, assurant ainsi un meilleur confort visuel et une réduction de la consommation électrique.

Chers habitants de Nointot,
L'épicerie de votre village a réouvert ses portes depuis le 15 Février 2021.
Aussi, nous tenons à vous remercier de votre accueil.
Maintenant que les bars sont réouverts nous avons le plaisir de vous proposer à nouveau le service avec des petites nouveautés.

Nous vous proposons des soirées à thème, soirées karaoké…….
Nous mettons à votre disposition un jeu de fléchettes pour vous amuser tout en consommant une pression entre amis, en famille etc.

Les soirées à thèmes vous seront proposées une à deux fois par mois.

Réservation obligatoire sur la page Facebook, "au rendez vous des amis" dédiée ou par téléphone au 02.35.31.93.45.

Nous mettons tout en œuvre pour faire un endroit agréable et convivial avec une ambition chaleureuse.

N'hésitez pas à venir le découvrir lors de nos soirées.

Nos horaires sont à consulter sur notre page Face book.

Cordialement, Madame Mouchard.

Une généreuse mise à disposition

La société TASSERIE COUVERTURE 1863 Rue Neuve à NOINTOT s'est équipée d'un défibrillateur à l'extérieur des locaux face à la route pour permettre aux habitants proches d'en bénéficier si nécessaire.

La municipalité remercie très sincèrement ce geste citoyen.

En route pour le collège !

Les municipalités de NOINTOT et de RAFFETOT ont distribué une calculatrice collège aux 28 élèves de CM2 pour leur fin de scolarité à NOINTOT.

L'Education Nationale a offert un livre de Jean de La Fontaine. Après la distribution, les enfants étaient ravis de réciter la fable "Le lion et le rat".

Nous leur souhaitons une belle réussite dans leur nouvelle vie collégienne.

Du côté de l'école

Les sorties scolaires :

Au moment de nos réservations, les conditions sanitaires nous imposaient de réserver un transport par classe. L'équipe enseignante a donc privilégié les sorties en car pour les maternelles.

- Les 2 classes de PS/MS sont allés visiter la ferme Au Fil des Saisons à AMFREVILLE LES CHAMPS.

- Les GS sont allés à Aquacaux à OCTEVILLE SUR MER.

- Les CP sont allés dans le bois de la commune travailler sur « les petites bêtes de la forêt » et ont pratiqué le Land Art.

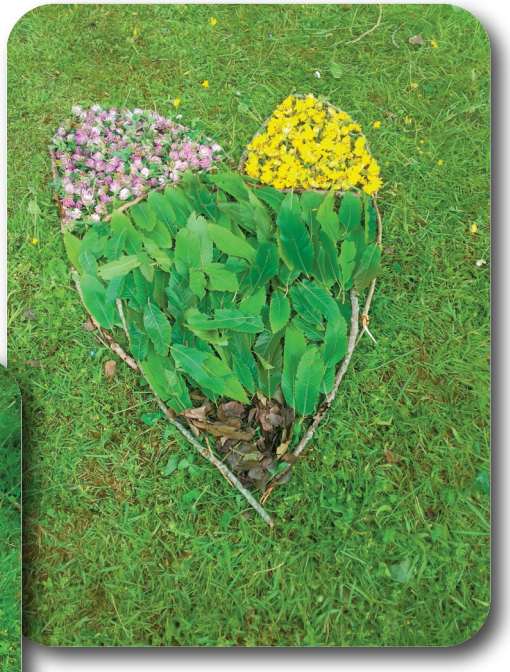

- Les CE1 et CE2 ont eu des interventions sur les animaux du littoral normand.

- Les CM1 et CM2 sont également allés dans le bois communal étudier les chaînes alimentaires des animaux de notre région.

Les enfants ont découvert beaucoup de nouvelles choses.

La pandémie de Covid 19 a malheureusement empêché le départ des élèves de CM2 en classe de découvertes. Alors que le projet était finalisé, le séjour a été refusé par l'Inspection Académique.

Depuis le 17 juin, les enfants peuvent à nouveau profiter du grand air dans la cour de récréation sans les masques !

Pour clore l'année en musique, les CP, CE1 et CE2 ont bénéficié d'un spectacle en extérieur grâce aux intervenants musique de Caux Seine Agglo et les CE2, CM1 et CM2 ont pratiqué le tir à l'arc avec les intervenants sportifs de Caux Seine Agglo.

Rentrée des classes en septembre 2021

Pour tous les élèves de la Petite Section de maternelle au CM2
JEUDI 2 SEPTEMBRE 2021.
Ouverture de la grille à 8h35. En fonction du protocole sanitaire de la rentrée, si cela est possible, seuls les parents de maternelle et de CP pourront entrer dans la cour (un adulte par enfant).

Pour Info :

Si votre enfant est né en 2019, merci de vous faire connaître auprès de la directrice et des mairies de Nointot et Raffetot avant la fin du mois d'octobre 2021 pour préparer les effectifs de l'année scolaire 2022/2023.

Pour une visite virtuelle de l'école :
https://padlet.com/laurencelegay/fzf69v16jk1umptc

À quoi sert un PLU intercommunal ?

A quoi sert un PLU intercommunal ?

Un plan local d'urbanisme a deux fonctions :

- il organise de manière cohérente le développement urbain souhaité par les élus de la communauté d'agglomération à un horizon de 10 ans environ, dans le respect des principes nationaux d'aménagement durable du territoire (notamment la lutte contre l'étalement urbain modération de la consommation foncière/prévention des risques/ préservation de la biodiversité et des paysages /mixité sociale etc…),
- il réglemente le droit du sol, autrement dit, il fixe les règles d'occupation du sol (ce que l'on peut construire ou pas sur une parcelle cadastrale, à quelles conditions, de quelle manière = règles de gabarit, d'aspect, d'implantation etc…).

- **L'élaboration du premier PLUi de Caux Seine agglo.**
  - La communauté d'agglomération a prescrit l'élaboration du PLUi le 14 novembre 2017. Ce premier PLUi sera l'occasion de produire une vision partagée du développement urbain à moyen terme, à l'échelle du nouveau périmètre communautaire, lequel s'est étendu à 9 nouvelles communes membres le 1er janvier 2017.
  - Les élus ont fixé au PLUi les objectifs suivants : viser un urbanisme de qualité et durable (respectueux des ressources naturelles) au bénéfice du cadre de vie des habitants et des touristes ou investisseurs (attractivité), d'harmoniser les règles entre communes lorsque le tissu urbain est semblable (cohérence et équité de traitement des administrés) tout en prenant soin de respecter la diversité des communes.

La phase de conception du Projet d'Aménagement et de Développement Durables qui est la pièce structurante du PLUi et qui exprime le projet porté par la collectivité en matière d'urbanisme dans les 10 prochaines années devrait être finalisée à la fin de l'année 2021.

L'année 2022 sera consacrée à l'écriture du règlement écrit et graphique et à la définition des orientations d'aménagement et de programmation. Le PLUi devrait être approuvé fin 2023

Vous pouvez donc consigner vos observations, vos questions, vos remarques :

- **Par courrier :** Mairie de Nointot – Rue de l'École - 76210 NOINTOT
- **Par mail à l'adresse suivante :** Concertation.plui@cauxseine.fr
- **Par écrit :** Au registre prévu à cet effet en mairie de NOINTOT

JUDO : 25 ans déjà !

Hadjime ! Commencez !

Le Judo : une des plus belles inventions du Japon

C'est en étudiant les techniques du Jujitsu (défense en souplesse) que les samouraïs utilisaient dans leur lutte pour la survie, que JIGORO KANO développait en 1882 cet art un peu mystérieux : **Le judo (voie de la souplesse)**. Selon sa propre conception, le judo est une **méthode d'éducation** qui, en s'appuyant sur le combat, **contribue à l'amélioration de l'homme et de la société.**

Car le judo est bien plus qu'un sport, c'est une activité d'éveil ludique et conviviale, il contribue au bon développement physique et intellectuel de l'enfant dès l'âge de **5 ans**.

Les règles de « savoir-être » et de « bonne conduite » aident l'enfant à créer autour de lui un climat de confiance, à gérer ses émotions et apprendre.

Il va découvrir la relation avec les autres en toute liberté. En développant sa concentration, sa motricité et son équilibre, l'enfant prend rapidement conscience de toutes ses possibilités. Voilà quatre bonnes raisons de pratiquer ce sport.

Le Judo est un sport pour tous, il peut être pratiqué par **les jeunes enfants et les adultes**, aussi bien les **hommes** que les **femmes**. Ainsi, chacun peut s'exprimer, s'affirmer, se confronter et s'épanouir. Le club de **Nointot** est d'ailleurs réputé pour son **judo féminin**.

Le judo a ses codes, son cérémonial, son langage (japonais), ses rituels et sa progression (les ceintures de couleurs) que toutes les fédérations ont empruntés. Où chacun, quel que soit son âge, a son objectif : la ceinture noire, la compétition , la technique, le ju-jitsu, les katas, les randoris, l'entretien physique, la convivialité… autant d'aspects qui lui confèrent une place particulière dans le milieu sportif.

Nous bénéficions à Nointot d'une superbe salle (dojo) que beaucoup de clubs nous envient avec beaucoup de matériels pédagogiques que nous partageons avec plaisir avec l'école, le centre aéré, et les associations, car le judo c'est le partage.

N'hésitez pas à franchir la porte, à nous contacter par mail, la reprise en septembre sera accompagnée par de nombreuses mesures d'aides de l'état et de la fédération. Mais, le club est déjà adhérent des chèques vacances ANCV, Comités d'entreprise, pass'sport 76, pass région ATOUTS NORMANDIE pour les lycéens et étudiants...

Anciens judokas ADOS, Adultes c'est le moment de reprendre de ne plus hésiter ou au moins d'essayer.

2 séances d'essai avec prêt de kimono

RENSEIGNEMENT :

FACEBOOK – INSTRAGRAM - SITE INTERNET ou par mail nointot.judo@free.fr – 0622117956 à partir de 5 ans

Activité - Détente

Les activités reprennent

Depuis Mars 2020 notre club comme bien d'autres a souffert des effets du confinement. Notre voyage annuel prévu en Mai 2020 au départ s'est vu reporté en Mai 2021 pour en définitive être arrêté a la date du Jeudi 16 Septembre 2021. Aujourd'hui cette date semble être la bonne et je pense que tous nos adhérents seront contents de se retrouver.

Pour les personnes adeptes de la randonnée les sorties du jeudi ont pu reprendre en prenant bien soin de respecter les gestes barrières. Malheureusement pour les joueurs de cartes et autres jeux, les rassemblements dans les locaux habituels n'étaient pas autorisés.

Espérons que cette pandémie va rester derrière nous en attendant de vous revoir passez de bonnes vacances tout en restant prudent et en bon cauchois je vous dirai : méfie té, méfie té oco, méfie té toujou…

Le responsable de l'ADN
Bernard BLONDEL

Club de l'amitié

Après l'épisode difficile de la crise sanitaire, le club de l'amitié devrait pouvoir reprendre ses activités en septembre. Les gestes barrières devront être respectés mais les adhérents pourront enfin se retrouver pour les goûters et les parties de cartes ou de dominos.

Bonne santé et bonnes vacances à tous.

À bientôt

La présidente : Édith NICOLLE
La trésorière : Françoise MUTEL

Club de Loisirs Nointotais

Gymnastique : reprise des cours les jeudi de 18h a 19h début septembre contact : 02 35 38 45 14

Zumba : le club recherche un professeur pour la rentrée. Si c'est le cas les cours seront assurés les lundi de 18h à 19h contact : 06 89 35 76 830

Tennis de table : l'entraînement reprendra le mardi 7 septembre contact : 06 07 22 45 18

Tennis : le tennis est ouvert à tous et permet de passer un bon moment en famille ou amis. si vous êtes intéressés pour profiter du court récemment nettoyé contactez le 06 09 11 48 41

Le CLN espère vous revoir à la rentrée et vous souhaite de bonnes vacances.

JS NOINTOT

La saison 2019-2020 malheureusement écourtée. Cette année, avec la crise sanitaire, la saison a été difficile. Les championnats ont été arrêtés en octobre 2020, et les entraînements n'ont pu reprendre que courant janvier avec le protocole sanitaire (pas toujours facile avec les changements constants). Les entrainements pour les adultes continueront tout au long de l'été.

L'assemblée générale a eu lieu le 9 juillet 2021 à 18h30 à la salle polyvalente de Nointot, avec la démission du président.

La JS Nointot souhaite se renforcer et recherche pour la saison 2021/2022 :

- Des dirigeants pour les catégories suivantes, U7, U9, U11, U13, U15 et U18 afin d'accompagner au mieux les jeunes.
- Des joueurs dans les catégories, U7, U9, U11, U13, U15, U18, séniors et vétérans.

L'équipe de la JSN

AFMTÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR

Les bénévoles de nouveau dans les starting blocks

Après deux années chaotiques en raison des dispositifs mis en place face à l'épidémie de Covid, les bénévoles du comité AFM de NOINTOT se remettent en ordre de marche pour organiser diverses manifestations d'ici à la fin de l'année.

Mais, l'épée de Damoclès est toujours au dessus de nos têtes et ils ont conscience que, si l'épidémie reprend, ils devront revoir leur carnet de route. Alors, optimistes, ils espèrent que tout ira bien et qu'ils ne s'investiront pas à perte pour vous proposer des spectacles de qualité.

La première manifestation, le « repas cabaret » aura lieu le samedi 30 et dimache 31 octobre 2021.

Ensuite diverses rencontres vous seront proposées, dont un repas dansant avec tombola, un LOTO et une vente de brioches.

Les bénévoles ne manqueront pas de vous informer en temps utiles sur ces diverses manifestations.

Restez à leur écoute.

DANSE CLUB NOINTOT

Suite aux restrictions sanitaires dues à la Covid 19, nous avons eu une année difficile. Nous n'avons pu donner que 10 cours de danse en ligne au lieu des 33 prévus dans une année (5 en septembre et 5 en juin et juillet 2021). Nous espérons reprendre une activité normale dès le mois de septembre. Tout dépendra de la pandémie.

Lutte contre le bruit : Un arrêté préfectoral du 16 octobre 2017 fixe les horaires

Les activités bruyantes, effectuées par des particuliers, telles que la rénovation, le bricolage et le jardinage, réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, bétonnières, compresseurs à air ou haute pression, etc., susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués, sauf intervention urgente, à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 20 h 00
le samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 00
Le dimanche et les jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

Sécurité et hygiène publiques : Règles concernant la gestion des bacs à déchets

En juin 2016, sur décision du Conseil municipal, Madame le Maire avait pris un arrêté visant à rappeler certaines règles concernant la salubrité, la sécurité et l'hygiène publiques.

Dans cet arrêté, il est rappelé notamment :
- Ce que doivent contenir les bacs mis à disposition des usagers,
- Les emplacements de ces bacs pour le ramassage (trottoirs, bord de la chaussée),
- Ainsi que les horaires de dépôts sur le domaine public.

À noter que, en dehors de ces horaires, **la responsabilité civile de chacun** est engagée en cas d'accident occasionné par un bac à déchets.

Les bacs doivent être déposés sur le domaine public après 18 heures la veille du ramassage et rentrés avant 20 heures après le passage des camions.

Réglementation des feux de jardin

La circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts ainsi que le code de l'environnement interdisent de faire un feu de jardin en plein air.

Depuis la loi N° 2020-105 du 10 février 2020, l'utilisation d'incinérateur de jardin est également proscrite.

En effet, la combustion des végétaux (feuilles, herbes, branches ou même épluchures) entraîne l'émanation de composés chimiques, notamment de particules fines toxiques pour l'homme et l'environnement.

Faire un feu de jardin présente donc une menace pour la santé du voisinage. De plus, cela augmente le risque d'incendie et entraîne des désagréments dus à la fumée et à l'odeur.

En cas de non-respect de cet interdit, l'individu qui brûle ses déchets encourt une amende pouvant aller jusqu'à 450 €. Des poursuites pour nuisances olfactives peuvent également être engagées par les personnes incommodées.

Libellule

Tes yeux comme des bulles
S'abreuvent de lumière

En osmose
Sur la frêle fougère
Tu te poses
Un instant
Somnambule

Puis de tes ailes
En dentelle
Tu t'élances
Passagère
Et funambule
Dans le silence
Bleu de l'étang

Bénédicte Meurice

Au pied de la colline
De la source à la mer
S'écoulent en rivière
Les années qui déferlent

Tout en courbant l'échine
Nous revient le printemps
Savoureux et chantant
Comme un vin de Sauterne

Dans la haie d'aubépine
Sous la fleur opaline
Que l'abeille butine
Repose un nid de merles

Et la frêle églantine
Que le soleil éclaire
Dépose pour ma mère
En son coeur une perle

Bénédicte Meurice

Dimanche 12 septembre 2021

Nointot

Stade de foot
Salle polyvalente

Fête du Sport

De 10 à 17 h

Bmx
Judo
Vélo
Zumba
Tennis
Football
Randonnée
Gymnastique
Pétanque
Yoga du rire
Tennis de table

Ateliers spontifs, démonstrations, initiations...
Avec les associations de Nointot.

Gratuit